

Q et R – DP D'ENCORP ATLANTIQUE

Octroi d'un nouveau contrat de cinq ans à une entreprise néo-brunswickoise.

1. Qui est Encorp Atlantique?

En 1992, l'industrie de distribution des boissons non alcoolisées a fondé Encorp Atlantique Inc. à la suite de l'adoption par le gouvernement du Nouveau-Brunswick de la *Loi sur les récipients à boisson*, qui a donné lieu à l'établissement dans la province d'un programme de récupération des récipients à boisson non alcoolisée consignés. Chaque année, Encorp Atlantique gère plus de 160 millions de récipients à boisson non alcoolisée pour recyclage après consommation au Nouveau-Brunswick. Depuis 1992, plus de 3,2 milliards de récipients à boisson non alcoolisée consignés ont été écartés des sites d'enfouissement provinciaux, et plus de 110 millions de dollars ont été générés pour le Fonds en fiducie pour l'environnement (FFE) du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

2. Y aura-t-il des pertes d'emplois au Nouveau-Brunswick?

Le nouveau contrat de cinq ans n'entraînera pas de pertes d'emplois au Nouveau-Brunswick. En fait, au cours de la première période d'une année ou deux, on pourrait voir une augmentation marginale du nombre de travailleurs.

3. Fournira-t-on ainsi plus d'argent au FFE?

Grâce aux gains d'efficacité et aux économies opérationnelles, ce contrat de cinq ans sera favorable au Fonds en fiducie pour l'environnement (FFE), l'unique bénéficiaire du Programme de gestion des récipients à boisson du N.-B.

Lors de son établissement en 1992, le Programme de gestion des récipients à boisson avait pour but de réduire les déchets et d'encourager

l'industrie à adopter des pratiques de responsabilité sociale et de gouvernance à l'égard des déchets créés par la vente et la gestion du cycle de vie de ses récipients à boisson pour recyclage après consommation. Depuis cette date, Encorp et les parties prenantes de l'industrie ont travaillé en étroite collaboration avec les représentants officiels du gouvernement dans le but de maximiser les gains d'efficacité et les revenus fournis au gouvernement pour distribution par l'entremise du Fonds en fiducie pour l'environnement. Le Programme de gestion des récipients à boisson du Nouveau-Brunswick est la seule source de financement du Fonds.

4. Quelles seront les conséquences de ce contrat avec un nouveau fournisseur de services pour les centres de remboursement?

Un des avantages de ce nouveau contrat sera la réduction de la quantité de tri exigée des centres de remboursement du Nouveau-Brunswick. De plus, les centres n'auront plus besoin d'enlever les bouchons des récipients de plastique, pourvu que ces derniers ne contiennent pas de déchets.

5. Quelles seront les conséquences pour le public?

L'efficacité accrue des centres de remboursement se traduira par un service plus rapide et sans tracas. Il ne sera plus nécessaire d'enlever les bouchons des récipients.

6. Réalise-t-on des progrès en matière d'amélioration de l'ensemble du système?

Les projets de recherche pilotes actuels menés par Encorp Atlantique dans les régions de Moncton et Fredericton permettront à toutes les parties prenantes d'analyser et d'évaluer une meilleure méthode de remboursement des récipients à boisson pour recyclage après consommation pour l'avenir.

- **Re Centre - Moncton**
- **Sacs express - Fredericton**

7. Notre décision tient-elle compte des gaz à effet de serre?

Un système de collecte efficace peut réduire considérablement le nombre de camions et, par conséquent, les gaz à effet de serre. La technologie utilisée par les entreprises de transport évolue sans cesse. Par exemple, les technologies de compactage utilisées actuellement dans l'industrie du recyclage en Amérique du Nord permettent de déplacer des volumes plus importants avec moins d'effort et de camions sur la route.

Encorp et ses fournisseurs de services ont joué un rôle déterminant dans cette démarche. Néanmoins, la technologie de compactage utilisée actuellement sur le marché permettrait de réaliser de plus importants gains d'efficacité à l'avenir.

8. La DP sera-t-elle le processus habituel?

Nous représentons plus de 85 distributeurs de boissons non alcoolisées au Nouveau-Brunswick. Dans le cadre du processus de DP, nous avons examiné les divers facteurs du marché et la meilleure valeur possible pour toutes les parties prenantes. Il s'agit d'une transaction entre entreprises et non d'un contrat pour la vie! Ce n'est pas la première fois qu'Encorp Atlantique lance un appel de propositions aux fournisseurs de services du marché. En fait, c'est la deuxième fois au cours des cinq dernières années. Nous avons l'intention de continuer cette pratique afin de maximiser les gains d'efficacité – à la fois opérationnels et financiers – et d'assurer la transparence.

L'appel de propositions actuel a commencé le 1^{er} décembre 2014 par la publication des contrats suivants :

- **Collecte et transport;**
- **Traitement;**
- **Marché des matières (PET/HDPE et autres plastiques).**

Le 30 janvier 2015 était la date limite de réception des propositions.

Nous souhaitons obtenir des propositions pour trois et cinq ans et une liste de tri comptant moins de catégories. Nous avons reçu quatre propositions, qui ont présenté des options multiples (28 combinaisons).

9. Quelle sorte d'avis a-t-on diffusé pour l'octroi du contrat?

Pour faciliter la préparation appropriée, l'appel de propositions contenait une date de commencement tardive. Tous les nouveaux contrats (2015-2020) commenceront le 5 octobre 2015.

Après avoir fait preuve de toute la diligence appropriée, nous avons décidé de choisir Gilbert M. Rioux & Fils Ltée de Grand-Sault, au Nouveau-Brunswick. Nous sommes convaincus que notre choix convient à nos exigences actuelles.

Nous avons remercié le fournisseur de services précédent, Heberts Recycling Inc. de Miramichi. La qualité du service offert par Heberts a été exceptionnelle au fil des ans. Mais au bout du compte, nous devons tenir compte des coûts, de l'efficacité et du bien du système global. Nous continuerons à travailler avec Heberts jusqu'en octobre, date à laquelle le nouveau fournisseur de services commencera son travail à temps plein après une période de transition. Nous espérons travailler avec Heberts de nouveau dans l'avenir.